

CHAPITRE II

Population Rurale et Production au Canada

Augmentation urbaine et diminution rurale. Dépopulation des terres de homestead. Population féminine. Mouvement de la population. Mauvaises conditions dans l'Ontario. Détérioration physique et morale. Bonnes conditions dans l'Ontario. Conditions dans les Provinces de l'Ouest. Distribution des terres. Profits de la culture et valeur des produits de ferme. Production rurale. Industries minières, forestières et piscicoles. Nouveaux développement des industries rurales. Pouvoirs hydrauliques. Tendances passées dans la croissance industrielle.

AUGMENTATION URBAINE ET DIMINUTION RURALE.

LA croissance rapide des populations urbaines n'est pas un mal si le développement urbain est convenablement dirigé et contrôlé, et si les conditions urbaines sont rendues aussi saines que les conditions rurales. Ni la croissance des cités ni la diminution de la population rurale n'est nécessairement une tendance malsaine. Si le mouvement de la campagne vers la ville est le résultat de désirs de meilleures chances et de facilités éducationnelles et d'obtenir de meilleures conditions sanitaires et sociales, qui peut dire qu'un pareil mouvement soit un mal? Si chaque cité et ville étaient aussi saines que les districts ruraux, ainsi qu'elles devraient l'être dans des conditions convenables de développement, pourquoi déplorer la tendance naturelle de la population à migrer vers les industries les plus profitables, tant qu'elles restent les plus profitables? Nous pouvons déplorer la dépopulation rurale, mais il sera futile de la combattre tant que la fabrication rapportera un meilleur rendement à la main d'œuvre et au capital que l'agriculture, et tant qu'il y aura des chances urbaines pour l'amélioration humaine supérieures à celles qu'offrent les districts ruraux. De fait, nous ne pouvons avoir de prospérité nationale à moins que l'activité humaine ne se lance vers les champs les plus profitables de production, soit qu'elle produise la nourriture, qu'elle fabrique du drap ou construise des navires. Un individu qui n'a pu faire payer une ferme dans le